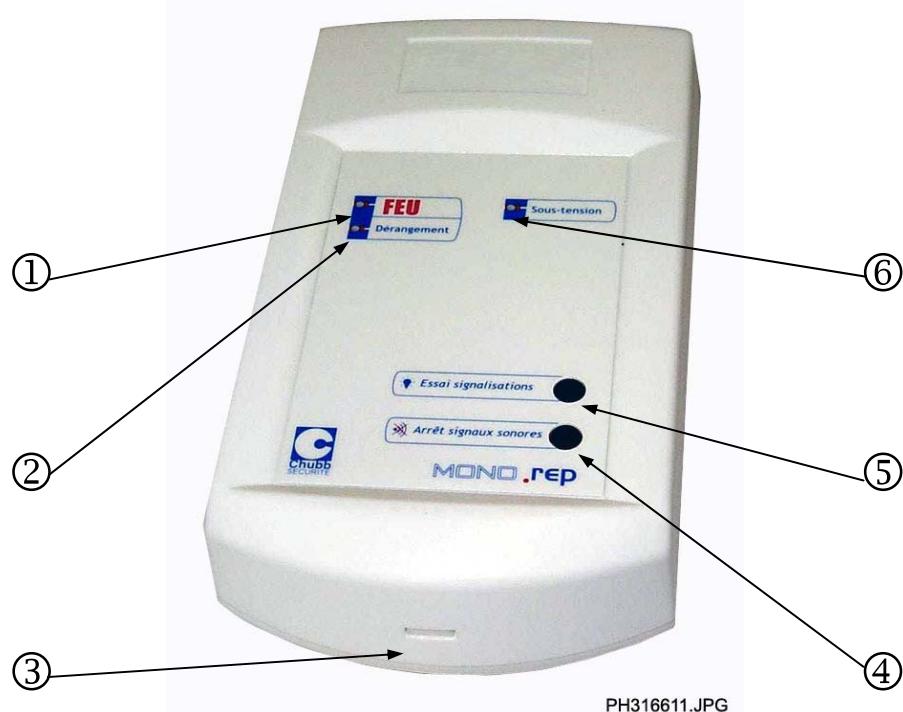


MONO.Rep

REPORT INCENDIE

Manuel d'Installation

DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT



PH316611.JPG

Le répétiteur de confort « MONO.Rep » permet de reporter de façon visuelle et sonore le FEU GÉNÉRAL et le DÉRANGEMENT GÉNÉRAL d'une centrale de détection incendie.

Il donne les informations suivantes :

- "Sous-tension" (repère 6) [voyant vert],
- "FEU" (repère 1) [voyant rouge],
- "Dérangement" (repère 2) [voyant jaune].

Il est équipé de deux boutons poussoirs :

- "Essai signalisations" (repère 5) qui permet de tester le fonctionnement du buzzer et des trois voyants,
- "Arrêt signaux sonores" (repère 4) qui permet l'arrêt du fonctionnement du buzzer.

Une languette flexible (repère 3) permet l'ouverture du capot.

Quand un événement survient sur l'entrée "Dérangement" ou sur l'entrée "FEU" (application d'un +24V sur l'entrée correspondante) :

- Le buzzer sonne en continu,
- Le voyant correspondant s'allume en fixe.

Quand l'événement disparaît, le répétiteur revient à l'état initial.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions (LxHxP) : 100x170x50 mm,

Poids : < 0,5 kg,

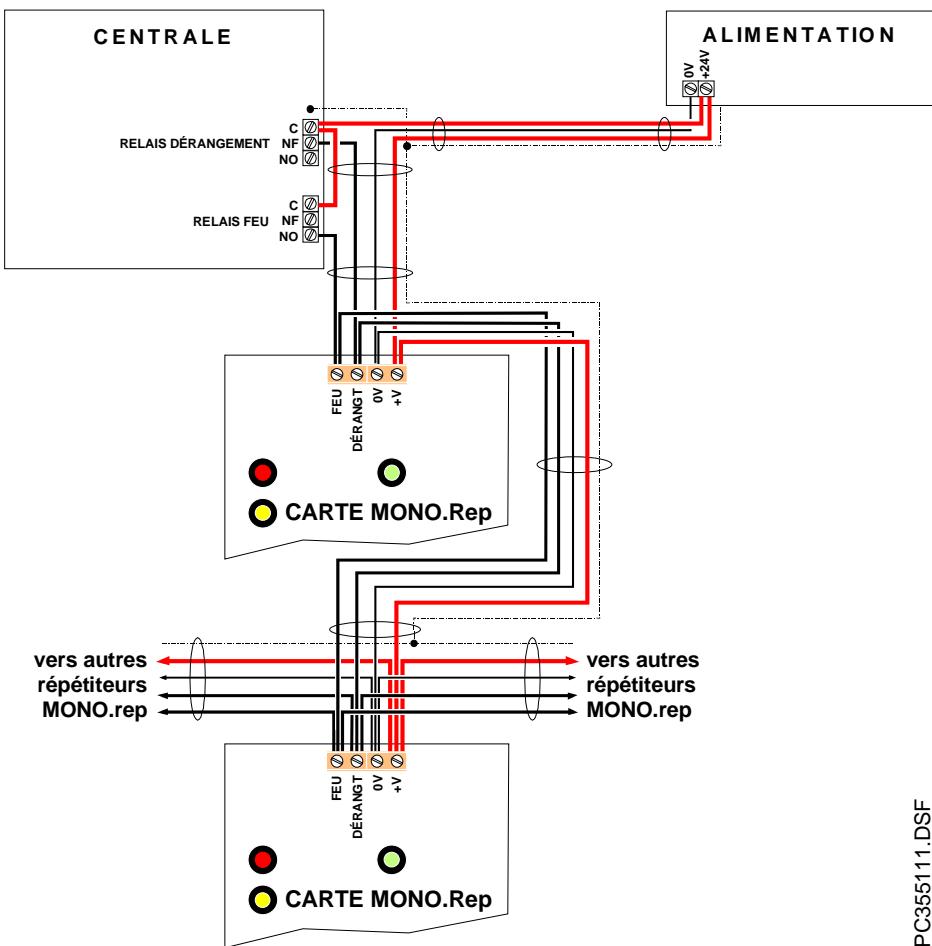
Coffret ABS de couleur blanche (RAL 9010),

Indice de protection : IP 30

Raccordement sur les contacts des relais Feu (NO en veille) et Dérangement (NF en veille) de la centrale.

Consommation : en veille : 5 mA, en alarme : 15 mA (voyant "FEU" et buzzer), essai signalisations (3 voyants + buzzer) : 20 mA.

RACCORDEMENT



PC355111.DSF

Raccordement par câble de la catégorie C2 en 8/10 mm, 2 paires avec écran (assurer la continuité).

Nombre de répéteurs au maximum par centrale : Voir caractéristiques de la centrale concernée.

Distances maximales : 800 m par branche, 1200 m sur l'ensemble du réseau.

Possibilité de dédier, par câblage, un (des) répéteur(s) à une (des) zone(s) de détection par utilisation de relais spécifiques au lieu de relais généraux.

Liaison non surveillée par la centrale et le répéteur.

Nombre de branches au maximum par centrale : Voir caractéristiques de la centrale concernée.

Alimentation par la sortie 24V de la centrale ou par une alimentation externe 24V certifiée NF EAE selon la norme EN54-4.

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2^e et 3^e a), d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayant cause est illicite » (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.